

Dossier technique "Chapes et carrelage" - Revêtement de carrelage - Pose collée des revêtements céramiques (19)

Juillet 2023

Le dossier technique « Chapes et carrelage » élaboré par la LCA-FFB et ses partenaires se termine par la Pose collée des revêtements céramiques (NF DTU 52.2 P1-1-3), en précisant tout d'abord la nature des supports, le traitement des différents types de joints, les tolérances de l'ouvrage fini ainsi que le délai avant mise en sollicitation de l'ouvrage.

Nature des supports

Les supports visés par le NF DTU 52.2 sont les suivants :

- Dallage en béton armé sur terre-plein conforme au NF DTU 13.3 ;
- Plancher dalle pleine en béton armé avec continuité sur appuis conforme au NF DTU 21 ;
- Plancher en béton coulé sur bacs acier collaborants avec continuité sur appuis conforme au NF DTU 21 ;
- Plancher constitué de dalles alvéolées en béton armé ou précontraint avec dalle collaborante rapportée conforme au NF DTU 23.2 ;
- Plancher nervuré à poutrelles en béton armé ou précontraint et entrevois avec dalle de répartition complète coulée en œuvre conforme au cahier du CSTB 2920 ;
- Chape ou dalle sur isolant ou couche de désolidarisation conforme au NF DTU 26.2 ;
- Chape ou dalle adhérente conforme au NF DTU 26.2 ;
- Protection lourde en béton ou mortier des revêtements d'étanchéité telle que définie par les NF DTU 43.1 et NF DTU 43.6.

Traitement des différents types de joints

TYPE DE JOINT	TRAITEMENT
Joints de dilatation du support	Les joints de dilatation et de retrait du gros-œuvre doivent être respectés.
Joints de retrait et de construction du support (avant le collage)	Ces joints doivent être respectés dans le revêtement et dans le produit de collage.
Joints de fractionnement du revêtement	Seuls les joints du support doivent être respectés : il n'est pas nécessaire de prévoir de fractionnement complémentaire du revêtement. Les joints de fractionnement de 3 mm de large au moins, sont exécutés dans la totalité de l'épaisseur du mortier collé et du revêtement.
Joints périphériques	Un joint périphérique consiste en un espace : de 5 mm de large au moins sur plancher chauffant, de 10 mm de large au moins sur les autres surfaces. Il doit être réalisé entre la dernière rangée des éléments de revêtement et les parois verticales des murs ou cloisons ainsi qu'autour des portes : - pour les surfaces à revêtir supérieures à 15 m ² , - pour les sols chauffants et les dalles flottantes (quelle que soit la surface). Dans le cas d'une pose collée sur chape flottante ou dalle flottante (conforme aux NF DTU 32.3) : - un joint souple est disposé sur la bande périphérique et dans le plan des éléments de revêtement soit : - si la dalle pose de plinthe en céramique ou en pierre, un joint souple sous plinthe est disposé dans le plan de la plinthe.

Tolérances de l'ouvrage fini

Planéité

Les tolérances du revêtement fini sont identiques à celles du support, augmentées de la tolérance de l'élément de revêtement.

Le désaffleurement est l'écart entre les rives de deux éléments adjacents mesuré perpendiculairement au plan de collage. Il est dû aux tolérances du support et de fabrication des éléments.

Le désaffleurement admissible est de 0,5 mm augmenté du dixième de la largeur du joint en complément de celle du matériau.

Aspect final du revêtement

L'aspect final du revêtement s'évalue à une hauteur de 1,65 m et à une distance de 2 m selon le principe de la NF EN 154, avec un éclairage non rasant (angle entre le revêtement et la lumière supérieur à 45°, voir figure 3).

Un revêtement collé doit sonner plein. Cependant des éléments de revêtement peuvent sonner partiellement « creux » sans porter préjudice à la tenue de l'ouvrage.

Alignement des joints

Une règle de 2 m ne doit pas faire apparaître de différence d'alignement supérieure à 2 mm, à laquelle s'ajoute la tolérance admise sur les dimensions de l'élément de revêtement utilisé.

Délai avant mise en sollicitation de l'ouvrage

Les délais en heures à respecter avant la mise en circulation après la réalisation des joints sont les suivants :

	CIRCULATION ET SANS PROTECTION	MISE EN SERVICE NORMAL DU LOCAL
Mortier-collé à durcissement normal	12	36
Mortier-collé à durcissement rapide	3 à 6	12

Auteur

Cimbéton



Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet